

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Cette licence *Psychologie* s'adresse principalement aux étudiants qui souhaitent à terme obtenir le titre de psychologue à l'issue du master. Elle s'adresse également aux étudiants qui souhaitent poursuivre dans des carrières liées à l'éducation (professorat des écoles, conseiller d'orientation psychologue) ou à l'accompagnement (éducateur spécialisé, assistant social).

En première année de licence (L1), l'étudiant reçoit un enseignement avec des ouvertures sur les autres disciplines des sciences humaines. En deuxième année de licence (L2), les contenus pédagogiques sont en lien avec une initiation à la préprofessionnalisation. La troisième année de licence (L3) permet à l'étudiant de construire son projet professionnel plus précisément à travers un stage sur le terrain.

Cette formation comprend également des contenus liés à la recherche universitaire avec des enseignements spécifiques d'introduction à la recherche (revue de la littérature, recueil des données, analyse des données et rédaction des résultats).

Cette formation a pour originalité de se dérouler sur deux sites distincts (Metz et Nancy). La maquette est commune aux sites de Nancy et Metz. La seule différence affichée concerne la préparation aux métiers du social (qui concerne les étudiants de L1 de Nancy) et le parcours *Professorat des écoles* (qui concerne les étudiants de L3 de Metz).

Analyse

Objectifs

La mention licence *Psychologie* de l'Université de Lorraine a pour objectifs de former les étudiants aux métiers de la psychologie à partir d'enseignements disciplinaires théoriques et appliqués. A l'issue de cette formation, les étudiants peuvent s'inscrire aux concours de la fonction publique dans les domaines de l'éducation, des métiers du social, des soins infirmiers. Une bonne culture générale et des enseignements d'ouverture vers d'autres domaines permettent aux étudiants de faire face aux nombreuses situations qu'ils pourraient rencontrer sur le terrain. Ceci étant, la formation s'adresse principalement aux étudiants souhaitant poursuivre en master de psychologie.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée tant sur les objectifs que sur les compétences à l'issue de la formation.

Nous constatons une réelle progression pédagogique et un bon équilibre entre les grands paradigmes de cette discipline (approche différentielle, clinique et expérimentale).

Organisation
<p>Le fait que la formation se déroule sur deux sites rend l'organisation complexe et nécessite une communication continue entre les responsables pédagogiques. Le dossier met en avant la volonté d'harmoniser les contenus et les modalités de contrôle des connaissances, tout en conservant des spécificités, notamment en matière de parcours (<i>Préparation aux métiers du social</i> à Nancy en L3, et <i>Professorat des écoles</i> à Metz en L1).</p> <p>Si la gestion administrative de la licence semble effective, des disparités subsistent au niveau du contenu. Sur ce dernier point, le dossier tel qu'il est présenté n'est pas entièrement satisfaisant. Il ne nous semble pas exact de déclarer dans le dossier que les contenus sont identiques. En effet, les maquettes montrent que les noms des unités d'enseignement (UE) sont identiques mais que leur contenu peut différer (unités fondamentales disciplinaires 53, 54 et 55).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation évolue dans un contexte d'offre de formation local et régional favorable à son maintien et à son évolution. Elle est largement ouverte aux autres disciplines afin que l'étudiant puisse soit se réorienter soit s'enrichir de savoirs et compétences provenant d'autres domaines des sciences humaines et sociales (SHS). La licence propose aux étudiants une formation à caractère pluridisciplinaire mais néanmoins bien centrée sur son principal objectif, c'est-à-dire la formation de futurs psychologues.</p> <p>Cette licence permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans toutes les spécialités du master de psychologie du site, comme au niveau national et régional. La licence n'a pas d'équivalent sur le bassin lorrain sur lequel l'Université de Lorraine est bien implantée.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est bien organisée avec une responsable de la licence bi-sites (Metz), un responsable de la licence à Nancy, puis des responsables d'année sur chaque site. Il s'agit d'une organisation complexe mais néanmoins bien identifiée.</p> <p>Au niveau du collégium, les initiatives concernant l'évolution des pratiques pédagogiques sont satisfaisantes.</p> <p>Au niveau de la mention, l'équipe de formation se réunit au moins deux fois par an (par visioconférence) et produit un compte rendu de ses travaux au conseil de perfectionnement du collégium. Cette réunion inclut le personnel administratif, des représentants étudiants, un psychologue du travail (Metz) et une psychologue clinicienne (Nancy).</p> <p>La formation est dispensée par de nombreux intervenants, notamment des chargés de cours, ce qui souligne le sous-encadrement. L'équipe semble cependant relativement complète pour répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée. La répartition entre professeurs et maîtres de conférences est équilibrée.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs et les résultats semblent relativement satisfaisants au regard du contexte et de ce qui peut être observé dans d'autres universités françaises proposant la même formation. Le dossier présente des éléments précis et exhaustifs concernant la répartition et le devenir des jeunes diplômés.</p> <p>En L1, une augmentation importante et régulière des effectifs est observée de 2013/2014 à 2015/2016 (de 915 à 1250 étudiants). L'augmentation est plus contenue en L2 et L3 sur la même période en tenant compte du décalage. Il existe une différence très importante entre le nombre d'étudiants inscrits et le nombre d'étudiants présents, surtout en L1. Par exemple, sur l'année 2014/2015, on dénombre 1125 inscrits et 627 présents aux examens.</p> <p>Le fait que moins d'un étudiant sur deux se présente aux examens en première année pose question. La différence du taux de présence entre les deux sites mériterait aussi des commentaires ou tentatives d'explication pour mieux appréhender ce problème et éventuellement proposer des remédiations.</p> <p>Le taux de réussite bas des étudiants issus de filières techniques et la proportion grandissante de ces étudiants doivent notamment être pris en compte.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est importante dans la formation puisqu'elle commence dès le premier semestre de la licence et se poursuit à chaque semestre. Elle est présente à travers les enseignements disciplinaires. Elle permet la découverte des différentes pratiques de la recherche en psychologie (approches qualitatives et quantitatives). En outre, la formation comporte des enseignements spécifiques sur la revue de la littérature, le recueil des données, l'analyse des données et la rédaction (67 heures en L1, 92 heures en L2 et 108 heures en L3), avec une progressivité qui paraît pertinente.</p> <p>L'engagement des enseignants-chercheurs dans différents laboratoires de recherche permet de soutenir cette diversité. La fréquentation de professionnels à travers les parcours distincts leur permet d'avoir une réelle idée de leur futur métier mais également des thématiques de recherche abordées en lien avec les terrains.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Une bonne place est donnée à la professionnalisation. Une unité d'enseignement est dédiée au projet personnel et professionnel à chaque semestre. La pré-professionnalisation se concrétise en fin de cycle par la réalisation d'un stage auprès d'un professionnel, dont l'activité est en lien avec la psychologie ou autre selon le projet professionnel de l'étudiant. L'acquisition des compétences pré-professionnelles est évaluée par le professionnel/tuteur de l'étudiant lors de son stage de L3. Celles-ci sont référencées dans le carnet de stage de l'étudiant. Les professionnels interviennent dans la formation : 10 à 20 % des enseignements sont assurés par des professionnels issus du milieu associatif, des institutions publiques ou des entreprises privées. La pré-professionnalisation est abordée à travers les objectifs et les contenus de plusieurs unités d'enseignement du cursus, et ce, dès la première année. Ces contenus ont pour vocation de sensibiliser les étudiants aux aspects concrets de l'exercice de la psychologie.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place accordée au projet personnel des étudiants et au stage est très satisfaisante pour ce niveau de formation (licence) et ce type de formation à effectif élevé. L'obtention de la licence est subordonnée à la validation d'un stage d'une durée de 70 heures lors de la troisième année. Cette pratique est rarement observée en licence de psychologie, notamment au regard des effectifs importants. Le suivi administratif est relayé par un logiciel qui permet à l'étudiant de compléter, faire valider et éditer sa convention de stage. Il s'agit d'un stage d'observation qui est supervisé par un enseignant psychologue et un professionnel psychologue ou non. Le stage est validé si l'étudiant participe également aux séances de suivi de stage, avec des cours spécialement pensés à cet effet. Le stage doit être effectué dans le domaine des sciences humaines, sociales ou médicales (éducateur, professeur des écoles, infirmier, orthophoniste) ou dans le domaine des ressources humaines.</p>
Place de l'international
<p>La formation en matière de langue est suffisamment développée avec une unité d'enseignement de langue proposée à chaque semestre. L'enseignement en anglais (qui est adapté au cursus en psychologie) est encouragé, mais les étudiants peuvent choisir une autre langue s'ils le souhaitent. La mobilité étudiante doit être davantage développée et encouragée. Les licences et masters étant à vocation européenne et la Lorraine ayant plusieurs frontières, il est difficile de rester sur des effectifs aussi faibles pour l'échange des étudiants. La mobilité entrante est faible (cinq en 2015-2016). La mobilité sortante (douze en 2015-2016) est en progression mais elle reste très limitée étant donné le nombre total d'étudiants inscrits en licence.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La licence <i>Psychologie</i> est accessible aux titulaires du baccalauréat (général, technique ou professionnel) ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), à toute personne admise par l'intermédiaire d'une dispense ou d'une équivalence au baccalauréat. L'inscription en licence <i>Psychologie</i> est également possible par l'intermédiaire des passerelles ou par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) à l'un des différents niveaux proposés. Les dispositifs d'informations pour attirer les étudiants en licence <i>Psychologie</i> sont nombreux avec une présence forte dans les lycées. Les effectifs en première année montrent qu'ils sont efficaces. Il conviendrait éventuellement de mieux cibler les étudiants pour améliorer le taux de présence en première année. Des dispositifs sont prévus pour les étudiants en difficulté (cours de soutien, tutorat d'accueil, tutorat pédagogique, parrainages, associations d'étudiants).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les outils numériques sont bien présents dans la formation. Ils sont bien investis par les enseignants et les étudiants. Les enseignements en informatique représentent un volume conséquent en première année (46 heures). Des dispositifs sont prévus pour accueillir les étudiants en situation, de handicap et les étudiants salariés.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Les modalités de fonctionnement des jurys d'examens correspondent à ce qui est attendu. Les jurys sont constitués des responsables d'année ainsi que des responsables de licence de chaque site. Le dossier ne présente pas d'éléments permettant de savoir si les jurys des deux sites se consultent les uns les autres.</p> <p>Les règles de compensation des semestres et unités d'enseignement sont en place avec l'attribution des crédits européens (ECTS) correspondants. Les crédits sont affectés (en nombre entier) aux UE et éventuellement aux éléments constitutifs (EC). Ils sont transférables dans un autre parcours ou une autre mention. La licence est composée de six semestres (de 30 crédits chacun) groupés en trois années (de 60 crédits chacune). Sa validation entraîne l'attribution de 180 crédits.</p> <p>Des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut particulier (étudiants sportifs, en situation de handicap, formation continue, etc.).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences disciplinaires et compétences transversales sont bien identifiées dans le document et dans la fiche RNCP. En revanche, il n'y a pas de suivi des compétences mis en place de manière formelle. Seul le stage de L3 donne aux étudiants la possibilité de formaliser ces aspects selon des modalités qui ne sont pas détaillées.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le dossier présente des données précises concernant le devenir des diplômés. Le nombre de situations connues est très satisfaisant, ce qui témoigne d'un bon suivi administratif.</p> <p>Le tableau indique que 84.1 % des étudiants licenciés continuent en master de psychologie, ce qui constitue un indicateur de la pertinence de la formation au niveau disciplinaire. Environ 10 % des étudiants choisissent un autre master ce qui rend compte d'une certaine transversalité des enseignements.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe un conseil de perfectionnement qui n'est pas spécifique à la mention mais qui est mis en place au niveau du collégium sciences humaines et sociales. Le mode opératoire retenu par ce conseil paraît tout à fait satisfaisant et permet un échange de pratiques avec les autres disciplines. Ce dernier point est important pour la bonne coordination des compétences transversales et des unités d'enseignement d'ouverture. Un conseil de perfectionnement spécifique à la licence <i>Psychologie</i> serait également pertinent, en particulier pour une formation bisite.</p> <p>Les enseignants réalisent les évaluations de leurs cours mais sans dispositif formalisé. Le dossier indique pourtant que des outils d'autoévaluation sont disponibles et peuvent être mobilisés par l'enseignant.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Présence d'un stage obligatoire en L3, sachant que les effectifs sont importants.
- Attractivité de la formation.
- Suivi des diplômés.
- Dossier bien renseigné.
- Fiche RNCP complète et pertinente.

Points faibles :

- Disparités sur le contenu des enseignements entre les deux sites.
- Système d'autoévaluation peu utilisé.
- Absence de conseil de perfectionnement spécifique à la licence de psychologie.
- Taux de présence faible aux examens en première année, et inégal selon les sites.
- Absence de dispositifs d'aides spécifiques aux étudiants qui proviennent de filières non généralistes.
- Mobilité faible des étudiants à l'international.

Avis global et recommandations :

Le dossier est globalement bien présenté et bien renseigné avec des éléments factuels et des indicateurs pertinents. L'analyse des points forts et des points faibles de cette formation semble pertinente. Des efforts doivent être poursuivis pour harmoniser le contenu des enseignements afin que les étudiants de Nancy et de Metz bénéficient d'un parcours qualifiant équivalent.

Il serait intéressant de réfléchir à la construction d'un dispositif de suivi des étudiants en première année, ceci pour limiter le décrochage important. La formation est très attractive mais le taux de présence très bas en première année montre que beaucoup d'étudiants n'ont pas fait le bon choix ou que leurs attentes ne correspondaient pas à la réalité. Il serait par exemple utile de réfléchir à l'accompagnement des étudiants provenant de filières non généralistes.

Il s'agirait également de développer la mobilité étudiante et l'évaluation des enseignements. La mise en place d'un conseil de perfectionnement spécifique à la licence *Psychologie* permettrait d'harmoniser davantage les contenus de cours entre les deux sites.

Observations de l'établissement

L'équipe enseignante souhaite apporter les compléments d'informations suivants :

« Organisation »

« Si la gestion administrative de la licence semble effective, des disparités subsistent au niveau du contenu. Sur ce dernier point, le dossier tel qu'il est présenté n'est pas entièrement satisfaisant. Il ne nous semble pas exact de déclarer dans le dossier que les contenus sont identiques. En effet, les maquettes montrent que les noms des unités d'enseignement (UE) sont identiques mais que leur contenu peut différer. »

Observation : En effet, certains enseignements se distinguent en Licence 3. Ces derniers visent la pré-spécialisation et la découverte par les étudiants des différentes spécialités de master offertes par chacun des sites. Il nous semble essentiel que les étudiants puissent approcher au plus près les formations dans lesquelles ils vont s'engager à la suite de la licence et qui seront déterminantes pour leur carrière professionnelle. En d'autres termes, cette disparité perçue dans les contenus d'enseignements entre les deux sites, localisés en L3, permettent une articulation plus fine aux différents masters et ainsi offrent une prolongation dans l'acquisition des compétences attendues en fin de master.

« Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études »

« Le fait que moins d'un étudiant sur deux se présente aux examens en première année pose question. »

Observation : Le faible taux de présence aux examens en première année pourrait être lié en grande partie au projet professionnel des étudiants. Moins de la moitié des étudiants souhaite poursuivre leur cursus en psychologie. En effet, la majorité est en attente des concours (Assistant Social, Infirmier Diplômé d'Etat, Educateur Jeunes Enfants, etc.).

« La différence du taux de présence entre les deux sites mériterait aussi des commentaires ou tentative d'explication pour mieux appréhender ce problème et éventuellement proposer des remédiations »

Observation : En licence 1, le taux de présence aux examens, proportionnellement au nombre d'inscrits, est de 52% à Metz et 55% à Nancy. La disparité est donc faible entre les sites.

« Place de l'international »

« La mobilité étudiante doit être davantage développée et encouragée. Il est difficile de rester sur des effectifs aussi faibles pour l'échange des étudiants. »

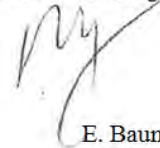
Observation : L'offre de formation propose des partenariats ERASMUS avec 26 universités dans 14 pays à travers le monde. L'un des premiers freins à la mobilité étudiante pourrait être à notre sens la faiblesse des ressources financières de l'étudiant. Nous constatons en effet un pourcentage croissant chaque année d'étudiants salariés, devant subvenir seuls aux coûts de la vie comme à celui de leur formation. Partir étudier à l'étranger pour 6 mois ou un an présente un coût que les étudiants ne sont pas, dans la grande majorité des cas, en mesure d'assumer. Nous rappelons également que l'offre de formation en psychologie compte parmi les plus grands taux d'étudiants boursiers.

« **Evaluation des étudiants** »

« *Le dossier ne présente pas d'élément permettant de savoir si les jurys des deux sites se consultent les uns les autres* ».

Observation : depuis la création de l'Université de Lorraine, il n'existe qu'un seul jury pour les deux sites. Lors de cet unique jury, l'ensemble des responsables d'années et responsables de licence sont présents (site de Metz + site de Nancy). La tenue de ce jury unique permet d'harmoniser les pratiques (mode d'attribution des points jury, attribution du bonus étudiant, mode de validation année par année et mode de validation du diplôme, etc.) sur les deux sites.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner